

Conseil du commerce des services

**ANALYSE DES STATISTIQUES SUR LE COMMERCE DES SERVICES –
COMPILATION ET DISPONIBILITÉ DES DONNÉES**

Note du Secrétariat¹

1. La présente note fait suite à la demande formulée par le Conseil du commerce des services à sa réunion du 11 février 2010. Elle actualise et complète les notes précédentes publiées en novembre 1997, octobre 2000 et juillet 2006 (S/C/W/27 et Addenda 1 et 2, respectivement), qui offraient un aperçu des dernières avancées conceptuelles et des progrès réalisés dans la mesure du commerce international des services. Un addendum à la présente note décrit, pour chaque secteur de services, les grandes tendances du commerce et ses évolutions récentes.

2. On assiste depuis 2006 à une amélioration de la disponibilité des données, notamment en ce qui concerne le niveau de ventilation par secteur et partenaire des statistiques de la balance des paiements relatives au commerce des services ainsi que le nouveau cadre des statistiques concernant les filiales étrangères.² De plus, une version révisée du *Manuel des statistiques du commerce international des services (MSCIS 2010)* a été approuvée par la Commission de statistique des Nations Unies en février 2010.³ Cette révision a consisté en particulier à prendre en compte de nouvelles normes statistiques – telles que celles de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP6) et du Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008) – et à ajouter un chapitre consacré à la fourniture internationale des services par mode, l'accent étant mis sur la conceptualisation statistique du mode 4 (présence de personnes physiques). La formulation de directives pour l'établissement des statistiques et l'application des principes directeurs énoncés dans le MSCIS 2010 constituent aujourd'hui les tâches prioritaires de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services, tâches prioritaires auxquelles s'ajoute la qualité des données disponibles en matière d'échanges de services.

3. La présente note comprend cinq sections. Une brève introduction (section I) est suivie par une présentation de la base conceptuelle de la mesure de la fourniture internationale des services (section II). La section III offre une description des éléments nouveaux concernant la mesure du

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Conformément aux nouveaux principes directeurs en vigueur depuis la publication du Manuel 2002 des statistiques du commerce international des services, l'expression "commerce des services des filiales étrangères" (FATS) s'entend aujourd'hui plus généralement des "statistiques relatives aux filiales étrangères". C'est dans ce même sens que le sigle FATS peut avoir été utilisé dans le passé. Comme ces expressions se rapportent toutes au même cadre statistique, le sigle FATS a été conservé par souci de cohérence.

³ Le *Manuel des statistiques du commerce international des services* est une réalisation conjointe d'Eurostat, du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Division de statistique des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et du Secrétariat de l'OMC. Il offre un cadre convenu au plan international pour l'établissement des statistiques du commerce international des services, répondant ainsi aux besoins d'informations croissants des négociateurs et analystes commerciaux et des autres utilisateurs.

commerce des services. Quant à la section IV, elle présente les progrès réalisés en ce qui concerne la mesure des modes de fourniture, sur le plan tant conceptuel que pratique. Enfin, la section V formule quelques conclusions et examine les perspectives de la mesure du commerce international des services.

I. INTRODUCTION

4. La structure sectorielle et modale des engagements pris au titre de l'AGCS ne correspond pas à la structure existante des statistiques commerciales. L'Accord a une portée beaucoup plus vaste que ce que les statistiques mesurent habituellement (à savoir les échanges entre résidents et non-résidents dans les statistiques de la balance des paiements). Pour une large part, les statistiques classiques ne rendent pas compte des activités des sociétés à capitaux étrangers sur le marché de l'économie d'accueil visées par les engagements concernant la présence commerciale (mode 3). En outre, la classification des services dans le Manuel de la balance des paiements du FMI, sur laquelle reposent la plupart des statistiques sur le commerce des services à l'échelle mondiale, est beaucoup moins détaillée que la Classification centrale de produits (CPC) de l'ONU. Néanmoins, de nombreuses améliorations conceptuelles ont été apportées par la publication en 2002 du tout premier *Manuel des statistiques du commerce international des services* (ci-après MSCIS 2002), puis par la révision dudit Manuel en 2010 (ci-après MSCIS 2010). Le Manuel est l'œuvre conjointe de membres de l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services, qui est mandatée par la Commission de statistique des Nations Unies.⁴

5. Les statistiques actuellement disponibles dont il est question dans la présente note sont, pour la plupart d'entre elles, établies conformément à la première version du Manuel. Comme il est souligné dans la section II, le volume des statistiques s'est considérablement amélioré au cours des dernières années, qu'ils s'agissent des données reposant sur la balance des paiements (par secteur et partenaire commercial) ou des données retraçant l'activité des filiales étrangères. Cependant, si les économies en développement appliquent progressivement les recommandations du MSCIS 2002, les statistiques détaillées disponibles (balance des paiements par partenaire et FATS, en particulier) n'émanaient pour l'essentiel que des économies développées ou en transition au moment de la rédaction de la note. Qui plus est, comme on le verra, la qualité des statistiques est un autre problème qui se doit d'être abordé dans le proche avenir.

6. Un besoin accru de données à court terme, notamment aux fins des statistiques commerciales, découle également des récentes turbulences financières et économiques. Pour ce qui est des statistiques de la balance des paiements sur le commerce des services, le fait est qu'un plus grand nombre d'économies en établissent pour de grands agrégats sur une base trimestrielle, et parfois mensuelle. Pour autant, les statistiques à court terme font encore défaut pour un grand nombre d'économies, et sont inexistantes s'agissant de l'activité des filiales étrangères.⁵

7. Au moment de la rédaction de la présente note, un seul Membre (l'Australie) avait entrepris de mettre en œuvre le MBP6 récemment adopté. Cependant, les économies seront sous peu de plus en plus nombreuses à appliquer les nouvelles normes statistiques. L'Union européenne a décidé de se plier aux nouveaux principes directeurs en 2014. Le FMI envisage de produire un modèle qui permettra, pour la présentation des données, de passer d'une version à l'autre du MBP. À compter de

⁴ Sept organismes participent aux travaux de l'Équipe spéciale: Eurostat, Fonds monétaire international (FMI), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Division de statistique des Nations Unies (DSNU), Organisation mondiale du tourisme (OMT) et Secrétariat de l'OMC. L'Équipe fait aussi appel aux compétences de consultants nationaux, venus actuellement des pays suivants: Allemagne, Brésil, États-Unis, Italie et Japon.

⁵ Bien qu'il ne s'agisse pas d'indicateurs des FATS, des données à court terme sur l'investissement étranger direct existent pour certaines économies.

2012, le Fonds prévoit de rassembler et de publier des données sur la base de la classification révisée (à savoir soit des données par pays selon les nouvelles normes, soit des données "anciennes" converties). Il est à craindre de ce fait que les séries chronologiques présentent certaines ruptures susceptibles de rendre difficile l'analyse historique.

8. Bien que la situation s'améliore rapidement, la mise en œuvre des nouveaux manuels et la qualité des données demeurent un défi que les statisticiens devront relever dans un avenir pas trop éloigné.

II. BASE CONCEPTUELLE: LES MANUELS

9. S'appuyant sur des normes convenues au plan international, notamment la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements (MBP5) du FMI, parue en 1993, et le Système de comptabilité nationale 1993, le MSCIS 2002 énonçait des principes directeurs et des recommandations sur la manière d'élaborer et d'utiliser des sources permettant de mesurer le commerce des services, en particulier pour répondre aux besoins d'information dans le cadre de l'AGCS.⁶

10. Le MSCIS 2002 comprend les deux piliers suivants:

- a) **Les statistiques de la balance des paiements sur le commerce des services**, qui sont conformes au manuel de la balance des paiements. Le compte courant de la balance des paiements tel que défini dans le MBP5 couvre le commerce des services entre résidents et non-résidents d'une économie en fonction de dix grands postes concernant les services.⁷ Le MBP5 prévoit aussi une décomposition limitée de ces postes, destinée surtout à recueillir des renseignements complémentaires. Le MSCIS 2002 propose quant à lui une décomposition beaucoup plus fine pour répondre aux besoins des négociateurs et des analystes. Le tableau 1 indique les données disponibles pour cette nouvelle classification. Ces statistiques couvrent principalement la fourniture des services selon les modes 1, 2 et 4. Même si elles ne permettent pas de mesurer entièrement les services fournis grâce au mode 3, les statistiques de la balance des paiements offrent la possibilité de mesurer des indicateurs supplémentaires, tels que l'investissement étranger direct (IED), qui peut être utile au sujet de ce mode.

⁶ Il convient de faire remarquer que les principes directeurs du MSCIS 2002 concernant l'établissement de statistiques sur la fourniture internationale des services ont une vocation statistique et qu'ils ne correspondent pas exactement à la définition du commerce des services figurant dans l'AGCS. C'est ainsi, par exemple, que l'article XXVIII b) de l'Accord définit la fourniture de services comme comprenant "la production, la distribution, la commercialisation, la vente et la livraison" de services, alors que les principes directeurs qui régissent les statistiques internationales s'attachent en particulier aux aspects production et livraison aux fins de l'évaluation des échanges de services. Le MBP6 et le MSCIS 2010 se réfèrent au commerce des services dans le contexte de transactions économiques "définies comme une interaction par accord mutuel entre deux unités institutionnelles qui reflète la création, la transformation, l'échange, le transfert ou l'extinction d'une valeur économique, et implique un changement de volume, de composition ou de valeur des avoirs et passifs d'une unité institutionnelle. Elle vise l'achat de biens ou de services [...]". En dépit de certaines différences de cette nature, les concepts et les définitions utilisés dans les statistiques sur l'économie, le tourisme et les migrations répondent relativement bien aux besoins d'information dans le cadre de l'AGCS; seuls quelques ajustements mineurs devraient leur être apportés ci et là.

⁷ Les dix postes types concernant les services commerciaux que l'on trouve dans le MBP5 sont les suivants: transports; voyages; communications; bâtiment et travaux publics; assurance; services financiers; informatique et information; redevances et droits de licence; autres services aux entreprises; et services personnels, culturels et récréatifs. Il convient de noter qu'il n'y a pas de correspondance univoque entre les postes de cette classification (ou la ventilation correspondante) et les secteurs de services indiqués dans des classifications telles que celle du document MTN.GNS/W/120. Voir la section III pour de plus amples renseignements.

- b) Le MSCIS 2002 a élargi la définition statistique du commerce international des services de manière qu'elle cadre davantage avec le champ d'application de l'AGCS, en recommandant de mesurer les services fournis par les filiales étrangères, à l'intérieur du nouveau cadre des **statistiques sur les filiales étrangères (FATS)**. Ce cadre permet d'établir un certain nombre d'indicateurs destinés à rendre compte des opérations des filiales étrangères (chiffre d'affaires et/ou production, exportations et importations de biens et de services, nombre d'entreprises, etc.) en mettant l'accent en particulier, mais pas exclusivement, sur les services.

11. Sur la base de ces deux piliers, le MSCIS 2002 a énoncé un certain nombre de principes directeurs et de recommandations visant à améliorer la portée et la comparabilité internationale des données sur le commerce des services. Tant pour les négociations qu'à des fins d'analyse, il est nécessaire aussi de disposer de statistiques détaillées ventilées par partenaire commercial, et le MSCIS a recommandé de compiler les données par économie partenaire, et ce dans deux cadres statistiques utilisés pour évaluer le commerce des services (statistiques de la balance des paiements et FATS).

12. Le MSCIS 2002 précisait également qu'il fallait poursuivre le travail méthodologique concernant la mesure du commerce des services par mode de fourniture, et plus particulièrement pour le mode 4 (présence de personnes physiques). Il proposait à cette fin une première approche simplifiée, reposant sur l'existence d'une bonne correspondance globale entre i) les statistiques FATS et le mode 3, et ii) les statistiques de la balance des paiements sur les services et les trois autres modes de fourniture.

13. Une révision du MSCIS 2002 s'est imposée en 2006 pour tenir compte:

- a) des changements devant être apportés à d'autres normes statistiques, et en particulier aux comptes de la balance des paiements et aux comptes nationaux. Ces changements ont été officialisés en 2008 dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI (MBP6) et dans le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Certaines classifications internationales (version 2 de la Classification centrale de produits – CPC, par exemple) ont également connu des modifications;
- b) des précisions concernant la compilation des FATS figurant dans le Manuel de l'OCDE sur les indicateurs économiques de la mondialisation, dans la quatrième édition de la Définition de référence des investissements étrangers directs de l'OCDE et dans le Manuel de recommandations d'Eurostat relatives à la production des statistiques sur les filiales étrangères; et
- c) de la nécessité de procéder à un examen plus approfondi des modes de fourniture, et singulièrement du mode 4, à la lumière des conclusions d'une émanation de l'Équipe spéciale des Nations Unies, le Sous-Groupe technique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques – mode 4.⁸ Ce nouveau chapitre du Manuel et des exemples portant sur certains pays seront examinés de plus près dans la section IV.

⁸ Le Sous-Groupe technique chargé d'étudier le mouvement des personnes physiques – Mode 4 s'est réuni sur convocation de la Division de statistique des Nations Unies. Créé en 2003 afin d'élaborer un véritable cadre statistique pour la mesure du mode 4 et, plus généralement, du mouvement des personnes, il a réuni des experts des statistiques du commerce des services, de la balance des paiements, des migrations et du travail provenant de diverses organisations et institutions nationales. Il a achevé ses travaux en 2006.

14. Le MBP6 diffère de sa version précédente sur un assez grand nombre d'aspects, y compris en ce qui concerne le compte des marchandises et le compte des services. Tout d'abord, du fait d'une application plus stricte du principe du transfert de propriété ainsi que pour d'autres considérations portant sur la nature des transactions, certaines rubriques importantes de ces comptes ont été revues et leur classement modifié:

- a) La transformation d'intrants physiques détenus par d'autres apparaît sous le compte des services dans le MBP6 et le MSCIS 2010 (auparavant, dans le MBP5, la valeur brute des transactions au titre des "biens destinés à être transformés" était enregistrée sous le compte des biens). Le changement vise les marchandises envoyées par un client à un transformateur situé dans une autre économie et qui, sitôt transformées, sont renvoyées au client.⁹ D'un bout à l'autre du processus, le client conserve la propriété des marchandises.
- b) Le négoce international des marchandises n'apparaît plus sous le compte des services: ce négoce s'entend de l'acquisition d'un produit par un négociant et de sa vente ultérieure à un client, sans que le produit n'entre sur le territoire du négociant. Auparavant, la valeur nette (c'est-à-dire la différence entre le prix de vente du produit par le négociant et son prix d'achat) était comptabilisée au titre des services. Comme il y a transfert de propriété, il est recommandé dans le MBP6 et dans le MSCIS 2010 d'enregistrer les transactions correspondantes dans le compte des biens.¹⁰
- c) Les réparations de biens sont passées du compte des biens au compte des services, et ont été groupées avec les services de maintenance.

15. L'application plus stricte du principe du transfert de propriété peut avoir une incidence sur l'analyse économique de la position commerciale des différentes économies. Elle conduira également à une plus grande divergence des flux commerciaux en fonction du cadre statistique utilisé dès lors que, par exemple, les statistiques douanières des échanges de marchandises enregistrent les produits destinés à être transformés en l'absence de transfert de propriété comme des exportations et des importations de marchandises. La balance des paiements n'enregistrerait qu'une redevance pour services de production manufacturière.

16. En sus des amendements découlant de l'application plus stricte du principe du transfert de propriété, un certain nombre d'autres modifications et améliorations en matière de mesure ont été introduites dans les nouveaux manuels:

- a) Pour les voyages, une nouvelle présentation par type de produit consommé par les voyageurs est proposée, en sus de la ventilation classique par objet. Son adoption par les pays déclarants permettrait d'améliorer sensiblement l'analyse du mode 2.
- b) La rubrique services de communication a disparu dans le MBP6 et le MSCIS 2010, et ses composantes ont été réparties comme suit: les services postaux et de messagerie apparaissent sous les services de transport, et les services de communication sont regroupés avec les services d'informatique et d'information.

⁹ Dans d'autres cas, par exemple lorsque les marchandises étaient ensuite vendues dans un pays tiers ou dans le pays du client, la rémunération du service fourni apparaissait déjà dans le compte des services.

¹⁰ Il en résulte que, comme pour les autres transactions portant sur des marchandises, la valeur des services de distribution est ajoutée systématiquement à la valeur des marchandises vendues dans le compte des marchandises. Seule la rémunération des négociants (sans transfert de propriété des marchandises), des courtiers en produits, des opérateurs, des commissaires des ventes et des commissionnaires apparaissent sous "services liés au commerce".

- c) Le traitement des services de construction et travaux publics a été uniformisé dans le Manuel de la balance des paiements et dans le MSCIS: sont traités séparément les services fournis à l'étranger (valeur du contrat sous exportations et dépenses encourues dans le pays de réalisation du projet sous importations) et les services fournis dans l'économie déclarante (valeur du contrat sous importations et dépenses encourues par l'entrepreneur dans le pays de réalisation sous exportations).
- d) Une amélioration de la mesure des services d'assurance, fondée sur un ajustement pour tenir compte de la volatilité des demandes de remboursement, a été introduite dans les directives internationales révisées.
- e) Il est maintenant recommandé d'intégrer les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) dans les services financiers.¹¹ Certaines économies ont commencé à rassembler des données de ce type.
- f) Le traitement des produits protégés par la propriété intellectuelle et des paiements et encaissements connexes a été précisé. Cette mesure devrait améliorer notablement l'estimation des services informatiques, des services audiovisuels, des services de recherche-développement et des redevances pour exploitation de droits de propriété intellectuelle.
- g) Afin de mieux refléter la structure du commerce des services et l'apparition de nouveaux types de services, certains aménagements et plus de précision ont été apportés à la classification des autres services aux entreprises (recherche-développement, ingénierie, soutien à l'agriculture et aux industries extractives, entre autres).
- h) Les manuels, et en particulier le MSCIS 2010, précisent la relation employeur-salarié et donnent quelques conseils quant à la façon de distinguer la rémunération des salariés de celle des services. Ces précisions sont indispensables à l'élaboration de mesures appropriées pour le mode 4 (voir la section IV).
- i) Le traitement de la sous-traitance est lui aussi précisé: les transactions correspondantes devraient être classifiées selon le type de service fourni. Ainsi, par exemple, les centres d'appel qui vendent des produits figurent dans les services liés au commerce, tandis que ceux qui offrent un soutien informatique sont classés dans les services informatiques.
- j) Enfin, le MSCIS 2010 propose désormais une liste de groupements complémentaires – tels que les transactions liées aux services audiovisuels, aux logiciels informatiques, aux activités culturelles, aux services des centres d'appel ou aux services environnementaux. Le recours à ces regroupements est recommandé en raison de leur intérêt analytique.

17. En ce qui concerne les statistiques FATS, la principale différence concerne la notion de contrôle qui renvoie à la détention de la majorité des droits de vote et non plus à la détention de la majorité des actions ordinaires ou des droits de vote. De plus, la notion d'unité institutionnelle de contrôle ultime a remplacé celle de propriétaire effectif ultime. Bien qu'ils ne répondent pas tout à fait à la définition du mode 3 figurant dans l'AGCS, ces changements devraient améliorer la comparabilité

¹¹ Comme il n'est pas aisé de rassembler des données de cette nature, le MBP et le MSCIS avaient recommandé de ne pas les faire figurer dans les rubriques classiques et de les faire simplement apparaître comme informations complémentaires.

internationale des données et accroître leur utilité, notamment pour l'analyse internationale et la comparaison de la situation des différents pays quant à la fourniture de services grâce à la présence commerciale ainsi que pour l'analyse de la mondialisation.

III. DISPONIBILITÉ DES STATISTIQUES SUR LA FOURNITURE INTERNATIONALE DES SERVICES

18. La présente section commence par donner des renseignements sur les progrès accomplis récemment dans l'établissement et la publication de statistiques détaillées sur le commerce des services selon la Classification élargie des services de la balance des paiements (EBOPS). La sous-section B décrit les évolutions et la disponibilité des statistiques FATS. Enfin, la sous-section C fait brièvement le point pour ce qui est du niveau de détail de ces statistiques par pays partenaire. Comme elle ne traite que des statistiques disponibles au moment de la rédaction de la note, la présente section ne porte que sur les données rassemblées en fonction des directives et des classifications antérieures (versions 2002 du MSCIS et de l'EBOPS, et MBP5).

A. STATISTIQUES SUR LE COMMERCE DES SERVICES ENTRE RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS

19. Les données relatives au commerce des services¹² dans le cadre de la balance des paiements sont relativement abondantes, surtout pour les grandes catégories de services. Les concepts et les définitions se rapportant à ces statistiques ont été élaborés dans le MBP5 de 1993, ce qui explique leur disponibilité pour de nombreux pays. Toutefois, le niveau de détail dans la communication de ces données diffère grandement d'une économie à l'autre, selon la catégorie de services considérée, en particulier sous l'angle de la classification EBOPS, qui est plus détaillée. Le tableau 1 indique les organisations internationales qui publient de tels renseignements.

Tableau 1: Résumé de la diffusion de données de la balance des paiements relatives au commerce des services par les organisations internationales

Publication	Pays visés	Par type de service	Par pays partenaire
<i>FMI: Base de données sur les statistiques de la balance des paiements</i> (livre et CD-ROM) et <i>Carte du commerce (Trade Map)</i> de l'ITC	Membres du FMI	MBP5 et EBOPS (données fournies au FMI à titre facultatif)	Non
<i>Base de données d'Eurostat</i> (en ligne et CD-ROM)	Membres de l'UE, UE totale, zone euro, pays candidats à l'UE	EBOPS	Oui, plus de 200 partenaires
<i>Statistiques de l'OCDE sur les échanges internationaux de services</i> <i>Volume 1: Tableaux détaillés par catégories de services; et volume 2: Tableaux détaillés par pays partenaires</i> (livre, en ligne et CD-ROM)	Membres de l'OCDE; Hong Kong, Chine et Fédération de Russie	EBOPS (et détails additionnels)	Oui, plus de 200 partenaires
<i>Base de données sur le commerce des services de l'ONU</i> (en ligne)	Quelque 200 économies	EBOPS	Oui, plus de 200 partenaires
CNUCED, <i>Manuel de statistiques</i> (livre, en ligne et CD-ROM)	Quelque 200 économies	Grandes catégories du MBP5	Non
OMC: <i>Statistiques du commerce international</i> (livre, en ligne et CD-ROM)	Toutes les économies	Données récapitulatives et analyse	Données récapitulatives et analyse

¹² Ces données reflètent principalement des encaissements et des paiements pour la fourniture de services selon les modes 1, 2 et 4.

20. L'EBOPS est (avant tout) une classification fondée sur les produits. Sur la base de la classification type du MBP5, la version 2002 désagrège les dix principales composantes des services commerciaux en sous-rubriques types supplémentaires, plus détaillées. Le tableau 2 reproduit intégralement la classification MBP5/EBOPS, les sous-rubriques supplémentaires de l'EBOPS étant en grisé.

21. Globalement, l'EBOPS 2002 renferme une soixantaine de catégories de transactions de services au niveau le plus détaillé de la classification.¹³ Le niveau de détail varie d'une catégorie de services à l'autre, en fonction principalement de l'importance du secteur, de la fiabilité et de la cohérence des données, et des possibilités de collecte. Par exemple, pour les *transports*, on peut distinguer huit modes de transport (transports maritimes, transports aériens, transports spatiaux, transports ferroviaires, transports routiers, transports par voies navigables intérieures, transports par conduites et autres services annexes et auxiliaires des transports) ainsi que plusieurs types de services (transports de voyageurs, transports de marchandises, autres). Les *services d'informatique et d'information* sont subdivisés en *services d'informatique* (services liés aux matériels et logiciels informatiques et services de traitement de données), *services d'agences de presse* (fourniture d'informations, de photographies et d'articles de fond aux médias) et *autres services d'information* (services de bases de données et de recherche sur le Web). Une catégorie qui a grandement bénéficié de cette classification élargie est celle des *autres services aux entreprises*, dans laquelle la rubrique des *divers services aux entreprises, spécialisés et techniques* a été décomposée en sous-rubriques détaillées, parmi lesquelles figurent les *services juridiques*, les *services de comptabilité et de vérification des comptes*, le *conseil aux entreprises*, le *conseil en gestion* et les *services de relations publiques*, etc. Ailleurs, étant donné le peu d'intérêt de données détaillées pour de nombreuses économies et la difficulté de les recueillir, le secteur ne comporte qu'une seule rubrique (*services financiers* ou *services audiovisuels et services connexes*, par exemple). Pour autant, bien qu'elles ne fassent pas l'objet d'une publication par les organisations internationales, certains pays ont jugé utile de communiquer des données plus détaillées sur la base d'une classification nationale. C'est le cas, par exemple, de l'Inde, pour les services d'externalisation liés aux logiciels et aux processus d'entreprise et pour les autres services faisant appel aux technologies de l'information; et du Royaume-Uni, pour les services financiers et les services juridiques, de comptabilité et de conseil en gestion.

22. Une ventilation détaillée des transactions de services peut être particulièrement utile dans le cadre des négociations au titre de l'AGCS, car les Membres négocient et prennent des engagements au niveau sectoriel. Le MSCIS 2002 contient un tableau de correspondance entre la classification EBOPS et la Classification sectorielle des services (document MTN.GNS/W/120, ci-après W/120).

23. La disponibilité de données statistiques sur le commerce des services selon le MBP5 est relativement bien établie et elle a continué de s'améliorer depuis la rédaction de la dernière note. Celle-ci faisait état de statistiques sur les exportations totales de services commerciaux pour moins de 176 économies, contre 182 aujourd'hui. Des données sur les exportations des services de transport, des services de voyage et des autres services commerciaux existaient alors pour 160 pays, contre 170 en 2010.

¹³ L'EBOPS 2010 propose près de 80 catégories.

24. Le tableau 2 donne une indication du volume des données sur le commerce des services d'après la balance des paiements disponibles dans la base de données statistiques de l'OMC l'année de publication de la Note du Secrétariat et de ses différents addendum (1997, 2000, 2006 et 2010).¹⁴ En 2010, de 85 à 90 pour cent des économies (c'est-à-dire 182) ont communiqué des données pour 2010 sur *l'ensemble des services commerciaux*, soit une augmentation de 23 à 25 pour cent par rapport à 1997.¹⁵ Pour ce qui est des grands agrégats (*services de transport, services de voyage et autres services commerciaux*), le nombre de déclarants a moins progressé (17 à 20 pour cent), pour atteindre environ 170 en 2010. Cependant, en règle générale, l'augmentation est d'autant plus marquée que les rubriques sont plus détaillées, et pour celles-ci, les données communiquées portent plus souvent sur les importations que sur les exportations. Le nombre de pays ayant fourni des chiffres sur les *services de communication*, les *services de bâtiment et travaux publics* et les *services financiers* a triplé par rapport à octobre 1997. S'agissant des *services d'informatique et d'information* et des *services personnels, culturels et récréatifs*, l'augmentation est bien plus prononcée (de 600 pour cent et de 300 à 420 pour cent, respectivement).

25. Pour ce qui est des exportations des autres services commerciaux communiqués en 2010, on voit que les *services de communication*, les *services d'assurance* et les *autres services aux entreprises* restent les secteurs les mieux couverts (au moins 150 pays déclarants). D'autres rubriques telles que les *services de bâtiment et travaux publics*, les *services d'informatique et d'information* et les *services personnels, culturels et récréatifs* ne le sont pas autant (la fourchette est de 100 à 130 économies déclarantes). La ventilation des transactions de services en composantes détaillées exige des ressources importantes de la part des économies. Cependant, la mise en œuvre de l'EBOPS 2002 (parties grisées du tableau 2) et la demande faite par les organisations internationales (Eurostat, FMI, OCDE et ONU) de fournir des données à ce niveau de détail ont encouragé le rassemblement et la compilation de statistiques plus fines. Relativement peu d'années ont suffi (la première version de l'EBOPS date de 2002) pour avoir un nombre déjà important de pays qui communiquent ces données plus détaillées (à savoir plus de 50 déclarants pour les exportations de nombre de services). Ces chiffres montrent que la communication des données s'est beaucoup améliorée, notamment de la part de beaucoup d'économies en développement et d'économies les moins avancées. En 2010, par exemple, 105 pays ont déclaré leurs exportations de l'année 2007 pour les *services de télécommunication*, 73 pour les *services d'informatique* et plus de 60 pour les *services postaux* et les *services audiovisuels et connexes*.

¹⁴ Les nombres indiqués peuvent être considérés comme reflétant le minimum des données disponibles, car d'autres données peuvent ne pas avoir été communiquées aux organisations internationales ou se trouver dans des sources nationales à l'insu du Secrétariat.

¹⁵ L'augmentation générale du nombre d'économies déclarantes vaut aussi bien pour les importations que pour les exportations.

Tableau 2: Nombre d'économies ayant déclaré des données commerciales selon l'EBOPS, 1997-2010

Code	Désignation des services	Exportations				Importations	
		Oct. 1997	Oct. 2000	Juin 2006	Juillet 2010	Oct. 1997	Juillet 2010
	Services commerciaux (à l'exclusion des services fournis ou reçus par les administrations publiques)	146	154	176	182	147	181
205	Transports	141	146	158	169	147	170
206	<u>Transports maritimes</u>	42	68	107	114	48	127
207	Transports maritimes de passagers	13	25	42	45	18	44
208	Transports maritimes de fret	31	50	101	78	42	113
209	Services annexes et auxiliaires et autres services	31	47	67	87	31	80
210	<u>Transports aériens</u>	49	77	111	128	48	131
211	Transports aériens de passagers	39	63	101	100	43	113
212	Transports aériens de fret	22	48	83	80	26	99
213	Services annexes et auxiliaires et autres services	33	53	77	100	26	89
214	<u>Autres transports</u>	39	61	79	90	35	89
215	Passagers	22	35	45	63	19	52
216	Fret	28	46	68	72	27	80
217	Autres services de transport	27	42	54	68	24	61
	<i>Autre ventilation des autres transports</i>						
218	Transports spatiaux	-	-	2	2	-	2
219	Transports ferroviaires	-	-	33	42	-	40
220	Transports ferroviaires de passagers	-	-	25	32	-	31
221	Transports ferroviaires de fret	-	-	28	36	-	37
222	Services annexes et auxiliaires et autres services de transport ferroviaire	-	-	25	29	-	28
223	Transports routiers	-	-	48	60	-	64
224	Transports routiers de passagers	-	-	33	46	-	40
225	Transports routiers de fret	-	-	44	52	-	58
226	Services annexes et auxiliaires et autres services de transport routier	-	-	27	36	-	37
227	Transports par voies navigables intérieures	-	-	8	12	-	14
228	Transports de passagers par voies navigables intérieures	-	-	1	12	-	12
229	Transports de fret par voies navigables intérieures	-	-	5	9	-	10
230	Services annexes et auxiliaires et autres services de transport par voies navigables intérieures	-	-	5	32	-	31
231	Transports par conduites et d'électricité	-	-	21	28	-	24
232	Autres services annexes et auxiliaires des transports	-	-	17	2	-	2
236	Voyages	141	147	162	171	145	170
237	<u>Voyages à titre professionnel</u>	24	45	91	101	34	110
238	Dépenses des travailleurs saisonniers et frontaliers	-	-	12	20	-	23
239	Autres voyages à titre professionnel	-	-	61	69	-	78
240	<u>Voyages à titre personnel</u>	39	67	111	127	47	132
241	Dépenses liées à des raisons de santé	4	21	54	48	13	69
242	Dépenses liées à des raisons éducatives	10	31	64	62	25	79
243	Autres voyages à titre personnel	29	53	92	107	37	110
	Autres services commerciaux	141	150	158	169	147	170
245	Services de communication	57	97	129	156	57	157
246	Services de poste et de messagerie	-	-	51	66	-	-
247	Services de télécommunication	-	-	85	105	-	-
249	Services de bâtiment et travaux publics	30	50	96	100	36	119
250	À l'étranger	-	-	18	40	-	30
251	Dans l'économie déclarante	-	-	55	45	-	68

Code	Désignation des services	Exportations				Importations	
		Oct. 1997	Oct. 2000	Juin 2006	Juillet 2010	Oct. 1997	Juillet 2010
253	Services d'assurance	89	106	136	148	131	164
254	Assurance-vie et services des caisses de retraite	-	-	26	34	-	42
255	Assurance-fret	-	-	71	54	-	95
256	Autres assurances directes	-	-	57	76	-	80
257	Réassurance	-	-	54	54	-	77
258	Services auxiliaires de l'assurance	-	-	23	34	-	27
260	Services financiers	38	62	112	122	40	131
262	Services d'informatique et d'information	16	51	106	112	19	132
263	Services d'informatique	-	-	61	73	-	81
264	Services d'information	-	-	39	44	-	49
889	Services d'agences de presse	-	-	4	16	-	17
890	Autres services d'information	-	-	12	22	-	25
266	Redevances et droits de licence	46	57	112	112	63	137
891	Concessions et droits analogues	-	-	23	21	-	23
892	Autres redevances et droits de licence	-	-	31	51	-	61
268	Autres services aux entreprises	134	134	140	153	143	157
269	<u>Négoce international et autres services liés au commerce</u>	36	50	71	89	31	89
270	Négoce international	-	-	25	60	-	35
271	Autres services liés au commerce	-	-	33	51	-	55
272	<u>Location – exploitation</u>	20	40	68	79	29	88
273	<u>Services aux entreprises, spécialisés et techniques divers</u>	64	89	112	126	66	136
274	Services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et relations publiques	12	24	64	73	19	89
275	Services juridiques	-	-	23	43	-	45
276	Services de comptabilité, vérification des comptes, tenue des livres et conseils en fiscalité	-	-	27	36	-	39
277	Conseil aux entreprises et conseil en gestion, services de relations publiques	-	-	31	45	-	60
278	Publicité, études de marché et sondages d'opinion	14	24	62	69	16	77
279	Services de recherche et développement	10	17	39	47	11	49
280	Architecture, ingénierie et autres services techniques	11	18	45	56	12	59
281	Services aux activités agricoles, aux industries extractives et services de traitement sur place	6	10	33	37	5	43
282	Traitement des déchets et dépollution	-	-	10	14	-	16
283	Autres services aux activités agricoles, aux industries extractives et services de traitement sur place	-	-	19	30	-	31
284	Autres services aux entreprises, spécialisés et techniques divers	41	52	90	101	42	108
285	<u>Services entre entreprises affiliées, n.c.a.</u>	-	-	23	25	-	28
287	Services personnels, culturels et récréatifs	20	46	97	104	27	108
288	<u>Services audiovisuels et connexes</u>	11	29	62	62	16	63
289	<u>Autres services personnels, culturels et récréatifs</u>	13	32	64	76	15	76
895	Services d'éducation	-	-	5	14	-	17
896	Services de santé	-	-	5	13	-	15
897	Autres	-	-	21	43	-	42

Note: Données pour 1994 communiquées en octobre 1997, pour 1996 en octobre 2000, pour 2003 en juin 2006 et pour 2007 en juillet 2010. Pour le contenu des catégories de l'EBOPS, voir le document S/C/W/27/Add.2, page 14. L'EBOPS est fondé sur le BPM5.

Source: D'après les données disponibles au Secrétariat de l'OMC.

26. De surcroît, pour ce qui est des *autres services aux entreprises*, les données sont souvent communiquées par les économies avec beaucoup plus de détails: en 2010, les exportations de services professionnels comme les *services juridiques, de comptabilité, de conseil en gestion et relations publiques* et les *services de publicité, études de marché et sondages d'opinion* ont été publiées par 73 et 69 pays, respectivement, contre 12 et 14 en 1997.

27. La déclaration des pays les moins avancés (PMA) est aussi relativement satisfaisante en 2010, comme le montre le tableau 3. Quarante-deux PMA sur 49 ont fait connaître leurs exportations totales de services commerciaux. Le nombre de déclarants est important pour les grandes catégories de services: 50 à 60 pour cent du total pour certaines (*services de communication* et *services d'assurance*, par exemple). Cela vaut dans une moindre mesure pour les *services de bâtiment et travaux publics*, les *services financiers* et les *services d'informatique et d'information*. Bien qu'il ait augmenté ces dernières années, le nombre de déclarants pour les rubriques plus détaillées de l'EBOPS est bien plus faible. Toutefois, d'après le Secrétariat, le nombre de déclarants pour lesquels il dispose de données a diminué pour ce qui est de certaines catégories, telles les *services de transport*, les *services de voyage* et les *autres services aux entreprises*. Le nombre de PMA qui font état de recettes au titre des *redevances et droits de licence* est à remarquer. Pour certains, le montant indiqué est 0, mais pour d'autres, il est plus élevé. Le Secrétariat n'en sait toutefois pas plus sur ce que recouvrent ces recettes.

Tableau 3: Nombre de PMA ayant déclaré des données commerciales selon l'EBOPS en juillet 2010

Code	Désignation des services	Exportations	Importations
	Services commerciaux (à l'exclusion des services fournis ou reçus par les administrations publiques)	42	41
205	Transports	34	35
236	Voyages	35	35
	Autres services commerciaux	34	35
245	Services de communication	28	29
247	Services de télécommunication	20	20
249	Services de bâtiment et travaux publics	14	21
253	Services d'assurance	26	31
260	Services financiers	19	22
262	Services d'informatique et d'information	13	24
263	Services d'informatique	8	15
266	Redevances et droits de licence	17	20
268	Autres services aux entreprises	28	29
287	Services personnels, culturels et récréatifs	15	16
288	Services audiovisuels et connexes	7	6

Note: Données pour 2007 communiquées en juillet 2010.

Source: D'après les données disponibles au Secrétariat de l'OMC.

28. Il est utile par ailleurs de pouvoir analyser l'évolution à court terme du commerce des services. À ce jour, plus de 100 économies produisent des statistiques trimestrielles sur leurs exportations et importations de services (mais avec un décalage qui peut être plus important, de un à deux mois, que pour les statistiques du commerce des marchandises); plusieurs fournissent des données détaillées selon le MBP5/EBOPS, de même que des chiffres pour certains partenaires commerciaux. Toutes les régions du monde sont relativement bien représentées (en particulier l'Amérique du Nord et l'Europe), à l'exception du Moyen-Orient, où trois pays seulement (Israël, Jordanie et Liban) déclarent des données trimestrielles. Environ 30 pour cent des pays qui déclarent des chiffres trimestriels établissent aussi des statistiques mensuelles, à savoir plusieurs pays de l'UE-27 et les pays suivants: Australie, Bangladesh, Brésil, République de Corée, États-Unis, Jamaïque, Japon, Malaisie, Maroc, Pakistan, Philippines, Serbie, Thaïlande et Turquie.

B. STATISTIQUES DES FILIALES ÉTRANGÈRES (FATS)

29. Les statistiques FATS sont utiles pour mesurer l'importance du mode 3 (présence commerciale) et, plus généralement, le phénomène de la mondialisation. Les concepts et définitions de ce cadre statistique sont élaborés dans le MSCIS 2002 (l'accent étant mis sur les services). Les principes d'enregistrement des statistiques FATS énoncés dans le MSCIS 2010 sont conformes aux normes statistiques internationales, notamment celles qui régissent la mesure de l'investissement étranger direct (IED) dans le MBP6 et la quatrième édition de la Définition de référence des investissements étrangers directs de l'OCDE. On trouve d'autres directives concernant les FATS dans le *Manuel de l'OCDE sur les Indicateurs économiques de la mondialisation*, qui est lui aussi parfaitement compatible avec le MSCIS 2010.¹⁶

30. L'importance relative du commerce international des services suivant les différents modes de fourniture varie considérablement d'un secteur à l'autre. Cela peut être dû aux contraintes liées à la technologie, qui influent pour leur part sur les coûts de transmission, aux restrictions imposées par la politique suivie ou à des considérations commerciales. Un nombre relativement élevé de filiales fournissant un service donné pourrait ainsi vouloir dire que la fourniture transfrontières de ce service est techniquement irréalisable.

31. L'établissement de statistiques FATS en est encore à ses débuts, surtout par rapport au cadre plus classique de la balance des paiements qui a été décrit plus haut. Jusqu'à la fin des années 1990, les États-Unis étaient la seule économie à publier des statistiques FATS.¹⁷ Les États membres de l'UE se sont mis progressivement à rassembler des statistiques de cette nature, et en 2007 la collecte de données FATS est devenue obligatoire pour l'ensemble des membres de l'Union.¹⁸ De ce fait, la disponibilité de ces données dans la région devrait maintenant croître rapidement. Eurostat a également publié un manuel sur la compilation des données FATS, qui devrait aider les pays qui mettent en place le processus de collecte. Certains pays non membres de l'UE (pays en voie d'accession ou autres économies comme la Norvège ou la Suisse) travaillent aussi sur la base du programme de travail d'Eurostat. Ailleurs, plusieurs économies (principalement des pays de l'OCDE mais aussi un petit nombre de pays non membres de l'OCDE) ont aussi commencé à produire de telles statistiques ou ont étudié la possibilité de le faire dans le cadre d'enquêtes pilotes.

32. Pour ce qui est de la diffusion par les organisations internationales, la plupart des données figurent dans la publication de l'OCDE *Mesurer la mondialisation: Le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE* et dans la base de données correspondante, ainsi que dans la base de données en ligne gratuite Eurostat. Ces renseignements sont également repris dans le *Rapport sur l'investissement dans le monde* de la CNUCED, ainsi que dans la publication de l'OCDE *Mesurer la mondialisation: Les indicateurs économiques de la mondialisation*, qui est parue pour la deuxième fois en 2010 et qui s'inspire de diverses bases de données pour analyser le phénomène de la mondialisation.¹⁹ Un certain nombre d'autorités nationales ont fait figurer des renseignements pertinents dans leurs sites Web ou publications, sans toutefois les avoir nécessairement communiqués aux organisations internationales (Chine; Hong Kong, Chine; Inde; et Trinité-et-Tobago).

¹⁶ Les statistiques FATS sont généralement établies pour les filiales étrangères à participation majoritaire (l'investisseur détenant plus de 50 pour cent des actions ou des voix). Le MSCIS 2010 introduit la notion de contrôle (l'investisseur détenant plus de 50 pour cent des voix).

¹⁷ Des renseignements détaillés ont été publiés pour les deux dernières décennies par le Bureau d'analyse économique des États-Unis, dans *Survey of Current Business* (édition d'octobre, dernier article en 2010: *U.S. International Services: Cross Border Trade in 2009 and Sales Through Affiliates in 2008*).

¹⁸ Au moment de la rédaction de la note, certains pays bénéficiaient de dérogations pour deux à trois ans.

¹⁹ Ces indicateurs servent à évaluer l'intensité et l'amplitude du processus de mondialisation (y compris dans sa dimension commerciale).

33. Comme le montre le tableau 4, en seulement quelques années un corps assez important de statistiques FATS a pu voir le jour. De fait, depuis la parution de la dernière note, 14 autres Membres ont publié des statistiques FATS et de nombreuses économies ont également entrepris de fournir des données sur le FATS sortant (il s'agit en particulier de pays membres de l'UE en raison de la nouvelle réglementation communautaire). Trente-neuf Membres établissent de telles statistiques, dont 37 pour le FATS entrant (statistiques sur les filiales opérant dans les économies déclarantes) et 25 pour le FATS sortant (données collectées au sujet des filiales opérant à l'étranger hors du cadre des sociétés mères établies dans les économies déclarantes). Il est certes plus facile pour les organismes nationaux de recueillir des renseignements sur le FATS entrant que d'établir des statistiques sur les transactions effectuées à l'extérieur du territoire ou de la juridiction de l'économie (FATS sortant). Néanmoins, un nombre croissant de Membres ont commencé à établir de telles statistiques, envisagent de le faire ou renforcent leurs efforts de collecte pour améliorer la portée des statistiques FATS.²⁰

34. Les manuels recommandent d'utiliser un certain nombre de variables permettant d'évaluer la fourniture de services suivant le mode 3 et, plus généralement, la mondialisation – comme la valeur des ventes (ou production) de biens et de services²¹, la valeur ajoutée, les exportations/importations, le nombre d'employés et le nombre d'entreprises. D'autres variables peuvent également être utilisées selon les besoins de l'économie déclarante. Ces variables sont généralement décomposées par partenaire (origine ou destination de l'investissement) et par secteur/produit.²² Vu la façon dont les appareils statistiques sont généralement conçus, le MSCIS recommande en priorité de ventiler les variables selon l'activité principale des producteurs. Dans la mesure du possible, les économies sont encouragées à un stade ultérieur à ventiler les variables ventes, production et exportations/importations par produit (au moins en faisant une distinction entre les biens et les services).

35. La totalité des pays qui rassemblent des données FATS le font selon l'activité principale des filiales. Presque tous s'intéressent au chiffre d'affaires/ventes (ou à la production), qui est la variable qui se rapporte directement à la mesure du mode 3. D'autres variables comme le nombre d'employés ou la valeur ajoutée (au moins pour le FATS entrant) sont aussi largement utilisées. Peu nombreux sont les pays qui compilent des chiffres pour les exportations/importations (du moins pour le FATS sortant), du fait des difficultés qu'ils rencontrent à fournir des données appropriées. Toutefois, les pays de l'UE mènent actuellement des enquêtes pilotes pour étudier la possibilité de le faire. Bien que le tableau 4 ne le montre pas, de nombreuses autres variables sont prises en compte conformément aux recommandations internationales, et les statistiques correspondantes sont publiées par les organisations internationales, en particulier pour le FATS entrant et à divers niveaux de détail. Toutes ces variables peuvent se révéler utiles pour une analyse plus poussée de la mondialisation (y compris de la fourniture internationale des services).

²⁰ Au moment de la rédaction de la note, le Secrétariat a appris que certains Membres envisageaient d'établir des statistiques FATS, en particulier pour le FATS entrant.

²¹ La production constitue la mesure privilégiée. Dans la pratique, pour les services, les ventes et la production ont la même valeur, mais comme les statistiques FATS sont généralement établies par activité, un problème particulier peut se poser pour le commerce de gros et de détail comme pour la finance et l'assurance, secteurs où la valeur des ventes/du chiffre d'affaires est beaucoup plus élevée que la valeur effective du service fourni. Par exemple, pour le commerce de gros et de détail, la valeur des ventes inclut aussi la valeur des marchandises vendues, tandis que la production ne porte que sur la valeur des services fournis par le grossiste (la marge réalisée sur les marchandises achetées pour être revendues).

²² La sous-section suivante donne davantage de précisions sur la ventilation par partenaire des statistiques FATS.

Tableau 4: Disponibilité de statistiques FATS entrant et sortant pour les activités de services en 2010

	FATS entrant				FATS sortant			
	Nombre d'employés	Ventes/ chiffre d'affaires ou production	Valeur ajoutée	Expor-tations Impor-tations	Nombre d'employés	Ventes/ chiffre d'affaires ou production	Valeur ajoutée	Expor-tations Impor-tations
Allemagne	x	x			x	x		
Australie	x		x		x	x		
Autriche	x	x		x	x	x		x
Belgique	x	x			x	x		
Bulgarie	x	x	x		x	x		
Canada					x	x		
Chine (tous les services)	x	x						
Chypre		x	x		x	x		
Danemark	x	x	x					
Espagne	x	x	x	x				
Estonie	x	x	x					
États-Unis	x	x	x	x	x	x	x	x
Finlande	x	x	x		x	x		
France	x	x	x	x	x	x		
Grèce	x	x			x	x		
Hong Kong, Chine	x	x	x					
Hongrie	x	x	x		x	x		
Inde: Services bancaires Services logiciels	x	x		x	x	x		x x
Irlande	x	x	x					
Israël	x	x	x	x		x		
Italie	x	x	x	x	x	x		
Japon	x	x	x	x	x	x		x
Lettonie	x	x	x		x	x		
Lituanie	x	x	x		x			
Luxembourg	x	x						
Malte					x	x		
Norvège	x	x	x					
Nouvelle-Zélande	x	x						
Pays-Bas	x	x	x		x			
Pologne	x	x		x				
Portugal	x	x	x		x	x	x	x
Rép. slovaque	x	x	x		x	x		
Rép. tchèque	x	x	x		x	x		
Roumanie	x	x	x					
Royaume-Uni	x	x	x					
Slovénie	x	x	x					
Suède	x	x	x	x	x	x		
Suisse	x				x			
Trinité-et-Tobago		x						

Source: *Mesurer la mondialisation: Le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE*, base de données en ligne Eurostat et autorités nationales (2010).

36. Le degré de ventilation par activité n'est pas le même pour le FATS entrant que pour le FATS sortant. D'une manière générale, des données existent pour toutes les grandes activités de la CITI (commerce de gros et de détail et réparations; transport; assurance; immobilier, location et activités de services aux entreprises, par exemple). Cependant, pour ce qui est des activités à caractère social, (telles que l'éducation et la santé) ou de l'activité des banques (dont le chiffres d'affaires/production est difficile à évaluer), si la situation s'est améliorée ces dernières années, l'information fait encore souvent défaut.

37. À en juger d'après la base de données Eurostat, pour le FATS entrant, comme les données sont en principe plus faciles à rassembler (notamment en extrayant les renseignements pertinents des statistiques structurelles sur l'activité des entreprises), la ventilation est plus détaillée, alors qu'elle ne l'est généralement pas autant pour le FATS sortant.²³ Pour certains pays, ceux en général où le nombre de filiales est important (ou qui ont sans doute une plus longue expérience de l'établissement de statistiques FATS), la tendance est d'avoir une ventilation plus détaillée (Allemagne et États-Unis, par exemple). Pour d'autres, et singulièrement les petites économies (où la confidentialité des données peut devenir un problème) ou ceux qui ont récemment entrepris de collecter ces renseignements, le niveau de détail (du moins pour les services) est relativement faible (Chine; Chypre; Hong Kong, Chine; Israël et Malte, par exemple). Enfin, certaines économies n'ont pour l'instant de statistiques FATS que pour les secteurs de services qui présentent un intérêt particulier pour leur économie; c'est le cas de l'Inde pour les services d'informatique et les services faisant appel aux technologies de l'information (FATS sortant) et les services bancaires (FATS entrant).

38. En ce qui concerne la ventilation par produit, seuls le Canada et les États-Unis vont plus loin en décomposant ces données en total des ventes/de la fourniture des marchandises et total des ventes/de la fourniture des services. Dans son enquête pilote sur le FATS sortant, le Bureau australien des statistiques avait recueilli des données selon des catégories de services plus détaillées (au niveau de toutes les branches d'activité et du monde entier), mais il semble que l'exercice ait imposé une lourde charge aux enquêtés.

39. Il importe de ne pas perdre de vue que les chiffres de la balance des paiements et ceux des FATS ne sont pas directement comparables, les premiers étant classés par produit de services vendu ou produit, tandis que les seconds le sont selon l'activité principale de la filiale.²⁴ Il n'y a généralement aucune concordance directe entre les deux classifications. Toutefois, s'agissant des statistiques publiées par le Bureau de l'analyse économique des États-Unis, les données concernant ce pays sont plus comparables que pour d'autres pays parce qu'elles se rapportent à la production totale des différentes activités de services, qui sont relativement détaillées. Néanmoins, la comparaison point par point ne sera possible sans problèmes d'interprétation que lorsque les statistiques FATS seront ventilées par produit précis, ce qui n'est pas pour un avenir proche étant donné les difficultés rencontrées pour communiquer et rassembler les données à ce niveau de détail.

40. Les statistiques FATS étant relativement récentes, la façon dont elles sont établies peut varier considérablement d'une économie à l'autre et elle ne se conforme pas toujours fidèlement aux directives internationales. Compte tenu de leurs possibilités, les pays peuvent choisir différentes populations cibles (et, notamment, prendre en compte certaines filiales ou non); l'identification du contrôle par une entreprise étrangère ou de la participation étrangère peut différer ainsi que le choix de l'unité statistique. La façon dont la société mère et/ou l'investisseur ou l'unité de contrôle ultime est défini, le choix de la ventilation par activité ou produit (et de la classification) etc. peuvent aussi varier. Sur la durée, la comparabilité des données semble relativement satisfaisante, mais certaines ruptures apparaissent dans les séries statistiques en raison principalement de l'amélioration générale des sources et des concepts qui s'y rapportent. Les statistiques FATS sont par conséquent à prendre avec précaution. Au vu des considérations qui précèdent, et bien que cela vaille pour d'autres types de données, il est important que les statistiques FATS soient clairement documentées et que les analystes se réfèrent aux renseignements méthodologiques qui les accompagnent.

²³ Pour le FATS entrant, la base de données Eurostat ne présente pas de total pour les services (les services communautaires, sociaux et personnels ne sont pas couverts).

²⁴ Sauf, dans une certaine mesure, pour les branches de services dont les activités sont relativement homogènes (c'est-à-dire qu'elles visent la production d'un seul service ou de services relevant d'un même secteur – tel celui des cabinets d'avocats).

C. STATISTIQUES PAR PARTENAIRE COMMERCIAL

41. L'une des recommandations du MSCIS vise à ce que les économies établissent des statistiques sur les échanges internationaux de services en distinguant les différents partenaires commerciaux, à la fois dans le cadre de la balance des paiements et en ce qui concerne l'activité des filiales étrangères. Ces statistiques peuvent s'avérer utiles à des fins de négociation et d'analyse. Cependant, toutes les économies ne disposent pas des ressources financières et/ou humaines nécessaires pour établir des statistiques bilatérales sur le commerce des services. C'est pourquoi le MSCIS suggère, comme point de départ, que l'on commence par établir ces statistiques au moins pour les principaux partenaires et les secteurs/activités de services les plus importants.²⁵ Il est également recommandé aux statisticiens d'utiliser dans la mesure du possible une base géographique identique pour toutes les séries apparentées de statistiques sur le commerce international des services (balance des paiements et FATS).

42. À l'heure actuelle, une cinquantaine d'économies, principalement des économies développées, communiquent aux organisations internationales des données de la balance des paiements relatives au commerce des services par partenaire. Comme l'indique le tableau 1, les organisations qui les publient sont Eurostat (les États membres concernés sont tenus de déclarer des données détaillées), l'OCDE, la DSNU (qui rassemble des données depuis 2006) et l'OMC (pour certaines données). Le degré de détail diffère selon l'économie déclarante et la catégorie de services considérée. Pour les membres de l'UE, par exemple, le niveau de détail disponible pour le total des services (y compris les services fournis ou reçus par les administrations publiques n.c.a.) couvre pratiquement toutes les économies de la planète. Toutefois, en général, le nombre d'économies partenaires est inversement proportionnel au niveau de détail des catégories de services. Ainsi, à un niveau très désagrégé des postes de services de la balance des paiements/EBOPS, des statistiques bilatérales ne sont disponibles que pour un nombre très limité de partenaires.

43. Comme on l'a vu plus haut, les pays qui communiquent ces renseignements sont principalement ceux de la sphère UE-OCDE, auxquels s'ajoutent des économies en transition (Biélorus, République kirghize et Fédération de Russie, entre autres). Depuis la dernière mise à jour de la note, le nombre d'économies en développement pour lesquelles des données ont été publiées ne cesse d'augmenter (Antilles néerlandaises; Argentine; Hong Kong, Chine; Pakistan; Singapour; Tunisie; etc.). Étant donné les difficultés rencontrées pour rassembler ces données, certaines économies (Bhoutan et Swaziland, par exemple) ont décidé de commencer par leur(s) principal (principaux) partenaire(s), ou simplement de ne s'intéresser dans un premier temps qu'à la rubrique des voyages pour laquelle la collecte des données semble plus aisée (Mexique, Turquie et Chili). S'ils ne les déclarent pas encore aux organisations internationales, certains Membres ont commencé à faire figurer certaines données par partenaire dans leurs publications nationales (c'est le cas de la Chine, où le MOFCOM fournit certains renseignements sur les échanges de services du pays avec ses grands partenaires), ou envisagent de le faire (Brésil, par exemple). Il semble enfin que tout en disposant de certaines statistiques ventilées par partenaire, notamment au sujet des voyages, certaines économies ne les publient pas pour l'instant. Des statistiques sur les échanges de services dans le cadre de la balance des paiements devraient par conséquent être disponibles pour un plus grand nombre d'économies dans un avenir pas trop éloigné. Grâce à une plus large disponibilité des statistiques sur le commerce bilatéral et au recours à des statistiques "miroir", il est possible d'évaluer la composition par région des échanges mondiaux de services, et le Secrétariat envisage à cette fin d'élaborer une

²⁵ S'agissant de la balance des paiements, au moins pour le commerce total des services et pour les dix principales composantes de la classification des services commerciaux du MBP5 et, chaque fois que c'est possible, au niveau plus détaillé de l'EBOPS. Pour les filiales étrangères, cela devrait se faire au moins pour le total des activités de services et pour les grandes catégories d'activités. Dans un cas comme dans l'autre, il est recommandé de s'intéresser en priorité aux partenaires les plus importants.

matrice avec l'OCDE pour les grandes catégories de services (total des services, transports, voyages et autres).

44. Étant donné le caractère relativement récent des statistiques FATS, leur ventilation par partenaire est une pratique moins répandue que pour les statistiques de la balance des paiements relatives aux services. Si celles-ci sont généralement incluses dans le rassemblement des données FATS, leur disponibilité dépend beaucoup du niveau de développement des systèmes de collecte respectifs et des types d'activités considérés. En règle générale, plus les activités considérées sont agrégées, moins la ventilation disponible par partenaire est précise. Des raisons de confidentialité font qu'il est souvent impossible pour les économies (et surtout pour les petites économies ou celles où l'activité des filiales est relativement limitée) de publier des données FATS très détaillées ventilées à la fois par partenaire et par branche d'activité.

D. AUTRES INDICATEURS

45. Le MSCIS identifie deux groupes de variables aux fins de l'évaluation de la fourniture internationale des services par mode: premièrement, la valeur des services fournis (exportations et importations, ou ventes (commerce entrant et sortant)/production de services, par exemple) comme on l'a vu plus haut; et, deuxièmement, certaines variables plus précises nécessaires à une évaluation plus poussée. D'autres informations touchant aux différents secteurs de services par mode de fourniture (par exemple données quantitatives ou transactions financières liées à la fourniture de services selon la définition de l'AGCS) seraient un complément précieux.

46. Bien qu'il puisse se révéler difficile d'obtenir des renseignements concernant des dispositifs spécifiques, il peut être utile de se procurer des statistiques économiques agrégées pouvant donner une idée, par exemple, du niveau de l'investissement étranger direct dans tel ou tel secteur de services de tel ou tel pays, ou du nombre de filiales étrangères opérant dans le secteur tertiaire.²⁶ Le nombre de personnes traversant la frontière (flux) ou présentes dans le pays (stocks) dans le cadre du mode 4 figure parmi les autres variables requises (voir la section IV pour plus de précisions à ce sujet). Sont également utiles les renseignements sur les prix, la production et l'emploi (par exemple ceux que l'on trouve dans la comptabilité nationale et les statistiques relatives aux entreprises et à l'emploi), ou encore les indicateurs de performance qui traduisent le développement quantitatif d'un secteur de services. Ces mêmes indicateurs sectoriels peuvent aussi apporter d'autres informations quantitatives, utilisables pour compléter la connaissance du commerce international des services. Citons à titre d'exemples les arrivées des touristes internationaux, le fret international ou les passagers transportés, le trafic téléphonique international, etc.²⁷ Pour une grande part, ces renseignements utiles peuvent

²⁶ Il existe des liens importants entre les statistiques FATS et les statistiques de l'investissement étranger direct (IED). L'IED est la catégorie d'investissements internationaux qui traduit l'objectif d'un investisseur d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise étrangère. L'univers des entreprises visées par les statistiques FATS est donc un sous-ensemble de l'univers de l'IED. Si tous les IED ne se traduisent pas par l'établissement d'une présence commerciale, cette présence est toutefois une condition préalable à l'IED. Les transactions et les positions d'IED ne sont pas, à proprement parler, des variables FATS, mais elles doivent être considérées comme des ajouts importants. Les pays qui n'ont pas pour l'instant les moyens de mettre en œuvre les directives concernant la collecte des données FATS peuvent trouver dans les statistiques de l'IED (et plus précisément des positions d'IED) un indicateur de l'intérêt qu'il y a pour un pays à utiliser la présence commerciale pour fournir des services au plan international. De surcroît, les statistiques FATS peuvent être utilisées de concert avec les données FATS pour apprécier la mesure dans laquelle l'activité des filiales est financée par des investisseurs directs, ainsi que la mesure dans laquelle le revenu généré par les filiales va à ces derniers. Des chiffres sur l'IED se trouvent dans la base de données en ligne Eurostat, dans les *Statistiques de l'investissement direct international* de l'OCDE, dans les *Statistiques de la balance des paiements* du FMI et dans la *Base de données sur les investissements étrangers directs* de la CNUCED.

²⁷ S'ils permettent d'analyser l'évolution d'un secteur donné dans le temps, ces indicateurs ne conviennent pas pour les comparaisons intersectorielles.

être obtenus auprès de diverses sources et sont souvent disponibles pour un large éventail de Membres. Les sources en question sont mentionnées dans le document JOB(06)/227 (*Aperçu des statistiques sectorielles sur les services*) publié en juillet 2006.²⁸ Le Secrétariat vient par ailleurs d'élaborer les *Profils des services* qui fournissent sur une seule page des renseignements relatifs aux principaux "services d'infrastructure" (*transports, télécommunications, finance et assurance*).²⁹

47. Enfin, d'autres outils constituent aussi d'importantes sources d'informations pour les négociateurs commerciaux, les analystes et les économistes; c'est le cas, par exemple, de la base de données de l'OMC sur les services, qui renseigne sur les listes d'engagements et d'exemptions des Membres, de la base de données de la Banque mondiale sur les obstacles réglementaires au commerce des services, qui donne une liste exhaustive des obstacles réglementaires au commerce international dans certains secteurs de services, ou de la base de données concernant l'Examen quantitatif des accords sur les services aériens. L'OCDE a construit pour sa part un Indice de restrictivité des échanges de services pour trois secteurs: services aux entreprises, bâtiment et travaux publics, et télécommunications. Ces instruments sont décrits dans le document intitulé *Données sur le commerce et l'accès aux marchés à l'intention des décideurs* qui a été préparé pour la Journée des données tenue à l'OMC les 18 et 19 mai 2009.³⁰

IV. ÉVALUATION DU COMMERCE DES SERVICES PAR MODE DE FOURNITURE

48. L'introduction de l'EBOPS et du nouveau cadre statistique FATS figurant dans le MSCIS 2002 ont permis d'améliorer la couverture des données et d'affiner la mesure du commerce des services, en particulier sous l'angle des modes 1, 2 et 3. Pour autant, l'on ne dispose pas à ce jour d'estimation fiable de la valeur du mode 4, ce qui rend difficile toute évaluation quantitative à ce sujet.³¹ Lors de la révision du MSCIS, il a été admis qu'un chapitre distinct sur la mesure de la fourniture internationale des services par mode devait être rédigé, une place particulière étant faite au mode 4 à la lumière des conclusions des débats qui avaient eu lieu au sein du Sous-Groupe technique sur le mouvement des personnes physiques – Mode 4. La présente section présentera brièvement le contenu de ce nouveau chapitre du MSCIS 2010 ainsi que certaines des rares expériences menées en matière de compilation par mode de fourniture. Enfin, on y exposera plus en détail d'autres progrès récents concernant l'élaboration du nouveau cadre statistique pour la mesure du mode 4 (présence de personnes physiques).

A. ENSEMBLE DES MODES DE FOURNITURE

49. Le tableau 5 offre une évaluation approximative de la taille relative des modes de fourniture. Cette évaluation repose sur les nouvelles recommandations figurant dans le MSCIS 2010 et sur les informations anecdotiques dont on dispose pour le mode 4. Sur la base des données de 2007, il semble que le mode 3 représente le mode de fourniture dominant sur le plan international (entre 55 et 60 pour cent du total des services), suivi par le mode 1 (25 à 30 pour cent) et le mode 2 (10 à 15 pour cent). Le mode 4 pèse moins de 5 pour cent du total des services fournis à l'échelon international (pour une valeur de quelque 200 milliards de dollars EU).

²⁸ Une mise à jour du document est prévue pour le début de 2011.

²⁹ Au moment de la rédaction de la note, les *Profils* présentaient une centaine d'indicateurs de ces services (investissement, performance des marchés, production, emploi, commerce), ainsi que des classements par résultats, pour plus de 90 économies.

³⁰ La mise à jour de janvier 2010 est disponible à l'adresse suivante: http://www.wto.org/french/res_f/statis_f/broch_dataday_feb10_f.pdf.

³¹ Comme on le verra plus loin dans la section, si des renseignements sur le mode 4 figurent souvent dans ces statistiques, la petite taille de ce mode fait qu'il est difficile de l'identifier ou d'en donner une estimation séparément des autres modes de fourniture.

Tableau 5: Approximation statistique des modes de fourniture, 2007 (en pourcentage)

Mode 1	Fourniture transfrontières	25-30
Mode 2	Consommation à l'étranger	10-15
Mode 3	Présence commerciale	55-60
Mode 4	Présence de personnes physiques	Moins de 5

Source: Magdeleine et Maurer, *Measuring Trade in Services in Mode 4* (Mesure du commerce des services selon le mode 4), 2010.

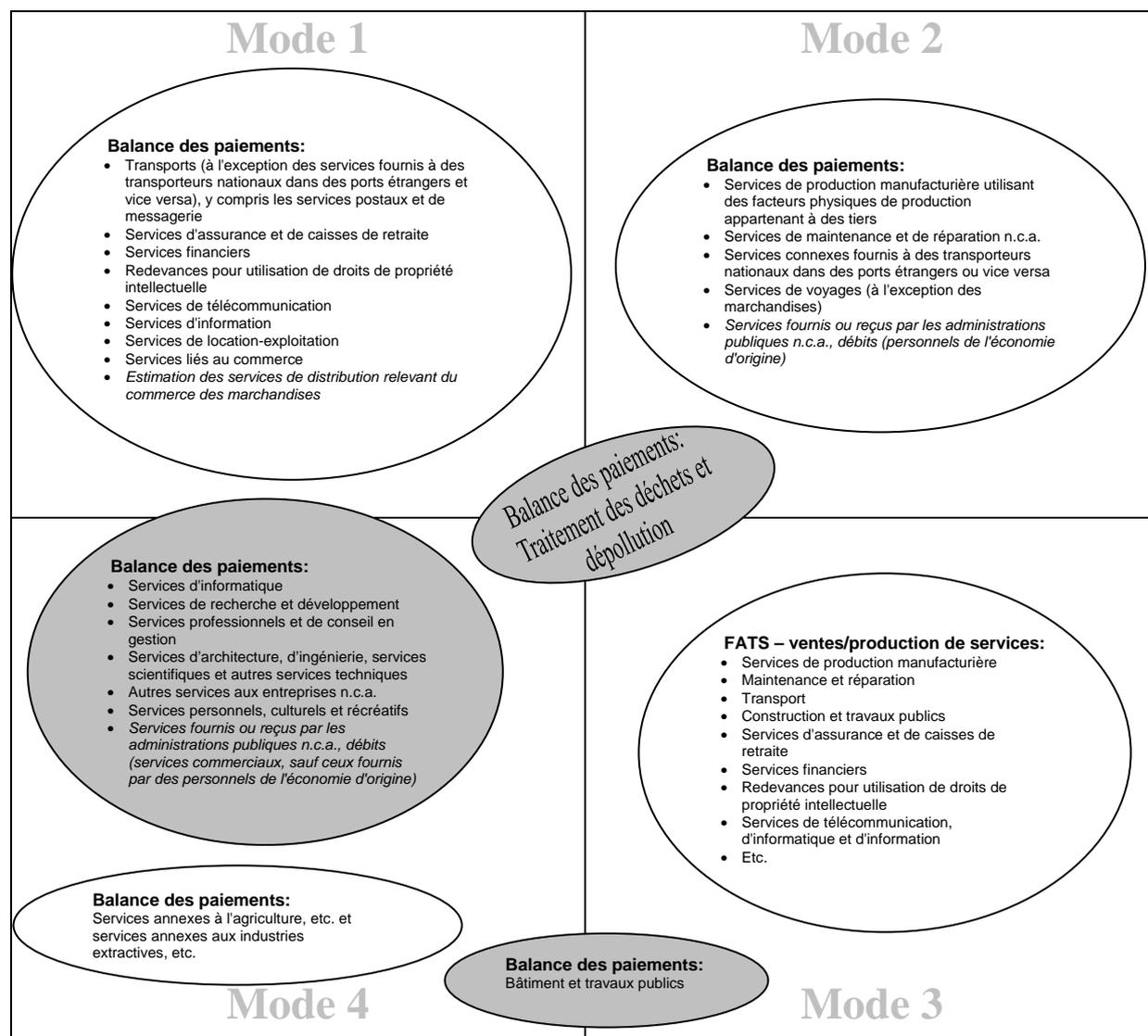
50. Pour permettre une mesure appropriée de la fourniture des services par mode, comme point de départ, le MSCIS 2010 propose des critères qui découlent des définitions de l'AGCS, compte tenu des considérations suivantes³²:

- a) Les chiffres des ventes/de la production des filiales étrangères fournissent l'essentiel des renseignements sur la fourniture des services suivant le mode 3; et
- b) Les transactions de services telles qu'elles sont enregistrées dans la balance des paiements correspondent plus ou moins aux modes 1, 2 et 4.

51. L'idéal serait que chacune des composantes de la balance des paiements au niveau de détail de l'EBOPS puisse être imputée à un mode. Cela risque toutefois d'être difficile car un seul paiement ou encaissement au titre d'un service communiqué aux statisticiens de la balance des paiements peut impliquer plus d'un mode de fourniture. Aussi le MSCIS 2010 pose-t-il certains principes de simplification, à savoir que chaque type de service visé dans l'EBOPS devrait être imputé soit à un seul mode dominant ou, quand il n'y a pas de mode dominant, au mode le plus important. Comme exemples de transactions de services enregistrées dans la balance des paiements et correspondant plus ou moins à un seul mode, citons les services de communication (mode 1), les services de voyage, qui sont imputés au mode 2, ou les services annexes à l'agriculture et aux industries extractives, qui sont censés être fournis essentiellement selon le mode 4.

³² Il s'agit de règles de simplification établies à des fins statistiques.

Graphique 1. Imputation simplifiée des données FATS et des données de la balance des paiements aux modes de fourniture³³



52. Certains types de services ne sont cependant imputables à aucun mode dominant unique; en général, ils relèvent du mode 4 et d'un autre mode (principalement le mode 1, mais ce peut aussi être le mode 3 pour les services de bâtiment et travaux publics de la balance des paiements ou le mode 2 pour le traitement des déchets et la dépollution). Le graphique 1 reproduit de façon schématique l'imputation recommandée par le MSCIS 2010, laquelle peut servir de première indication pour estimer la valeur de la fourniture internationale des services ventilée par mode. Le graphique identifie le(s) mode(s) dominant(s) utilisé(s) pour les transactions sur services de la balance des paiements, les parties ovales en grisé indiquant les postes de la balance des paiements pour lesquels il n'y a pas de

³³ Selon les recommandations du MSCIS 2010. L'imputation peut varier d'une économie à l'autre (en fonction des besoins d'ensemble de l'économie, des besoins spécifiques des secteurs, du système de collecte des données en place, des ressources disponibles, etc.). Les activités en italique ne font pas l'objet d'un poste distinct dans le MBP6 ou l'EBOPS 2010.

mode dominant et pour lesquels le mode 4 peut représenter une part importante des transactions.³⁴ Les mentions en italique correspondent à des services qui ne font pas l'objet d'un poste distinct dans l'EBOPS (si c'était le cas, cela améliorerait la mesure de la fourniture internationale des services par mode).

53. Pour imputer ensuite les transactions aux différents modes, un certain nombre de directives doivent être élaborées sur la base des dispositions législatives et/ou des conventions comptables nationales. Comme on l'a vu plus haut, pouvoir estimer les flux selon le mode 4 dans le cadre du compte des services de la balance des paiements aiderait à améliorer la mesure de la fourniture internationale des services par mode. Afin de recueillir davantage de renseignements sur ce mode 4, une liste précise de questions doit être établie pour aider les déclarants et/ou les statisticiens à déterminer si la rémunération d'un contrat de services ou un paiement unique pourrait être classé sous le mode 1, 2, 3 ou 4. Un certain nombre de ces questions sont exposées dans le MSCIS 2010 à titre d'exemple. Le graphique 1 peut servir à élaborer, compte tenu des intérêts de chaque pays, les règles à observer pour effectuer ces estimations, ainsi qu'à dresser la liste des postes pour lesquels l'estimation du mode 4 s'impose. Il n'est pas impératif que cette liste se limite strictement aux postes de services indiqués dans le graphique.

54. Au moment de la rédaction de la présente note, les évaluations réalisées reposaient pour la plupart sur l'hypothèse de base d'une correspondance entre, d'une part, les statistiques FATS et le mode 3, et, de l'autre, les statistiques des services de la balance des paiements et les trois autres modes de fourniture (voir, entre autres, les exemples donnés dans la version antérieure – S/C/W/27/Add.2 – de la présente note). Toutefois, à la connaissance du Secrétariat, certaines économies (comme Hong Kong, Chine) ont commencé à faire figurer une rubrique relative au mode 4 dans leur grand questionnaire d'enquête sur le commerce des services, mais aucun résultat n'a été publié à ce jour. D'autres pays ont tenté de faire pareil en concentrant leurs efforts sur un secteur de services présentant pour eux un intérêt économique particulier.

55. En raison de l'intérêt que les services d'informatique et les services faisant appel aux technologies de l'information présentent pour le pays, la Banque de réserve de l'Inde rassemble depuis 2005 des données sur la fourniture internationale de ces services³⁵ suivant les quatre modes. Comme le montre le tableau 6 portant sur l'exercice budgétaire 2008-2009, selon les estimations, les exportations grâce aux modes 1 et 4 représentaient 83 pour cent (environ 36,3 milliards de dollars EU) de la fourniture totale des services d'informatique et des services reposant sur les technologies de l'information; viendrait ensuite le mode 3 avec 16,8 pour cent. Une décomposition plus poussée de la fourniture indienne selon les modes 1 et 4 montre que s'il n'est pas dominant, le mode 4 représente une part importante (26,8 pour cent) de la fourniture internationale de ces services. Pour les sociétés avec une valeur des transactions internationales d'au moins 22 millions de dollars EU, la part est d'environ 28,4 pour cent.

³⁴ Si une économie n'a pas besoin d'identifier les modes séparément pour procéder à l'imputation ou si elle éprouve des difficultés à le faire conformément au graphique (parce que la tâche est trop lourde ou trop coûteuse pour ses statisticiens ou ses déclarants), une simplification des règles peut l'autoriser à se concentrer sur les 12 agrégats de transactions figurant dans le MBP6, sur les FATS et, si possible, sur la valeur estimative des services de distribution afférents aux échanges transfrontières de marchandises.

³⁵ Il ne s'agit pas là d'une catégorie de services spécifique de l'EBOPS. Dans la balance des paiements, les services devraient être classés selon le type de service rendu, et non pas en fonction de la façon dont ils sont fournis. En d'autres termes, ces transactions devraient être répertoriées selon l'EBOPS sous services d'informatique et autres types de services aux entreprises (comme services juridiques et services d'ingénierie).

Tableau 6: Inde: Fourniture internationale des services d'informatique et des services faisant appel aux technologies de l'information, par mode, 2008-2009

Importance des transactions (millions de \$EU)	Montant (millions de \$EU)					Part en pourcentage du total			
	Mode 1	Mode 2	Mode 3	Mode 4	Total	Mode 1	Mode 2	Mode 3	Mode 4
< 0,2	37	0	6	1	44	83,2	0,0	13,9	3,0
0,2-2,2	447	5	43	18	513	87,1	0,9	8,4	3,6
2-22	1 930	0	225	111	2 266	85,2	0,0	9,9	4,9
> 22	22 194	28	7 051	11 592	40 865	54,3	0,1	17,3	28,4
Total	24 607	32	7 326	11 723	43 688	56,3	0,1	16,8	26,8

Source: Banque de réserve de l'Inde (2010), Enquête sur les exportations de services d'informatique et de services faisant appel aux technologies de l'information: 2008-2009 (chiffres convertis en dollars EU par le Secrétariat).

56. Le modèle simplifié d'imputation aux modes de fourniture présenté ci-dessus devrait être vu comme un guide des premières étapes du processus d'évaluation et faire l'objet de révisions périodiques et d'essais empiriques destinés à apprécier sa validité et sa pertinence. L'imputation statistique peut varier d'une économie à l'autre et devrait être adaptée à la situation économique spécifique de chaque économie de même qu'à ses besoins d'information. En ce qui concerne les secteurs de services d'un intérêt économique particulier, les autorités statistiques peuvent investir davantage pour renforcer leur effort d'évaluation par mode de fourniture, et cela est particulièrement vrai du mode 4. L'évaluation par mode pourrait également être engagée ou améliorée au fil des années en fonction des enseignements statistiques recueillis, notamment de la façon dont fonctionnent des secteurs de services. C'est ainsi qu'on pourrait commencer par exploiter des renseignements partiels ou anecdotiques sur un certain nombre de services donnés.

57. Bien qu'il n'ait pas procédé conformément aux normes statistiques et à la définition des modes de fourniture figurant dans l'AGCS, le Conseil consultatif australien des services juridiques internationaux (ILSAC) a conduit une enquête sur le marché des exportations australiennes de services juridiques portant sur les exercices 2004-2005 et 2006-2007. Les derniers résultats ont montré que le cinquième de ces services étaient fournis grâce à une présence commerciale et qu'un peu moins du cinquième (pour environ 93 millions de dollars EU) l'étaient dans le cadre de "missions éclair" (fly in-fly out)³⁶, ce qui pourrait par exemple servir d'approximation du commerce relevant du mode 4. Ces résultats pourraient être comparés aux statistiques officielles de la balance des paiements et des FATS et servir un jour à produire des indicateurs des modes de fourniture utilisés dans l'exportation des services juridiques. Selon certains renseignements, l'ILSAC envisage de renforcer sa collaboration avec le Bureau australien des statistiques de façon à mieux aligner les définitions utilisées et à améliorer la qualité des données publiées en matière de services juridiques.

58. Si l'on est aujourd'hui en mesure de présenter certaines études sur la fourniture internationale des services par mode pour des secteurs donnés, l'information reste insuffisante pour ce qui est de la structure globale du commerce des services des Membres par mode. Cela sans doute parce que d'autres priorités ont retenu l'attention des autorités statistiques nationales (telles que l'application des directives MBP5/MBP6 et la collecte des données selon l'EBOPS) et qu'il est difficile d'identifier les modes de fourniture intervenant dans les transactions sur services dans le cadre de la balance des paiements. Toutefois, maintenant que les normes statistiques révisées applicables au commerce des services ont été approuvées, on peut escompter que dans un avenir pas trop lointain, les statisticiens nationaux commenceront à mettre en œuvre les recommandations du MSCIS 2010 d'une manière

³⁶ Cette catégorie comprend les travaux effectués par des juristes qui résident habituellement en Australie, soit dans le cadre d'un aller-retour, soit depuis leur cabinet en Australie lorsqu'ils ne leur est pas nécessaire de se rendre sur place pour effectuer le travail.

graduelle, s'agissant en particulier de l'identification des transactions sur services de la balance des paiements qui, pense-t-on, font largement appel au mode 4. L'étape suivante consisterait alors à œuvrer à une évaluation séparée des modes intervenant dans ces transactions.

B. MODE 4³⁷

59. Le MSCIS 2010 précise les types de renseignements nécessaires à une analyse complète des modes de fourniture. Pour le mode 4, il en indique deux: d'une part, la valeur du service fourni pour les catégories de personnes qui relèvent du régime du mode 4; et, de l'autre, le nombre de personnes physiques en déplacement (flux) et temporairement présentes (stocks) dans le cadre de la fourniture d'un service.³⁸

60. En ce qui concerne la valeur, seul le commerce généré par les fournisseurs de services contractuels et les professionnels indépendants (personnes intervenant directement dans la prestation des services dans le cadre d'un contrat de services) présenterait un intérêt.³⁹ Pour les autres catégories de personnes physiques (personnes intervenant le plus souvent indirectement dans la fourniture des services), ce ne serait pas le cas: avec les personnes transférées à l'intérieur d'une société et les autres employés étrangers de fournisseurs étrangers, le service est fourni par l'intermédiaire de la filiale (et pris en compte au titre du mode 3 dans les FATS), alors que les activités des personnes en voyage d'affaires ne donnent pas lieu à des opérations financières, tout au moins dans un premier temps. En conséquence, comme expliqué plus haut, la valeur des échanges selon le mode 4 est principalement enregistrée dans les transactions de services de la balance des paiements. Elle ne l'est pas sous les postes rémunération des salariés et envois de fonds des travailleurs/transferts personnels qui sont souvent utilisés dans la littérature économique comme indicateurs statistiques pour estimer le poids du commerce selon le mode 4. Ces rubriques sont toutes deux des mesures du revenu du travail et, dans la plupart des cas, elles ne couvrent pas la population correspondant au mode 4. Aussi ne peuvent-elles pas servir à mesurer le mode 4. Seules les transactions de services enregistrées dans la balance des paiements mesurent les flux commerciaux qui sont spécifiés dans les contrats de services entre des fournisseurs résidents et des consommateurs non résidents ou entre des fournisseurs non résidents et des consommateurs résidents et qui en découlent.

61. Comme il est expliqué plus haut, aux fins d'une analyse plus globale des industries de services ou de leurs débouchés, un certain nombre de chiffres additionnels peuvent être empruntés à divers cadres statistiques. En ce qui concerne le mode 4, les renseignements relatifs au nombre de personnes qui se déplacent ou qui sont présentes à l'étranger constituent bien entendu d'importants indicateurs à prendre en compte. Les statistiques sur le tourisme ou les migrations fourniront d'intéressantes informations, mais rarement au niveau de détail souhaitable ni disponibles séparément. Des données sur les flux et les stocks de personnes physiques pourraient être tirées des définitions utilisées dans les cadres statistiques correspondants, à savoir les Recommandations internationales 2008 sur les statistiques du tourisme – Compte satellite du tourisme: recommandations concernant le cadre conceptuel; et les Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, révision 1 (en particulier pour les catégories de non-migrants). Ces systèmes statistiques pourront certes offrir une information grossièrement agrégée sur le mode 4, mais

³⁷ La note d'information du Secrétariat S/C/W/301 intitulée *Présence de personnes physiques* fournit des renseignements sur la mesure du mode 4; c'est pourquoi la présente section se contente de donner un aperçu des résultats donnés par le MSCIS 2010 pour ce qui est de cette mesure.

³⁸ Dans l'idéal, ces renseignements doivent être décomposés encore plus en type de service fourni, pays d'origine/de destination, relation entre les parties, compétences et fonctions des personnes et durée du séjour. Cependant, force est de reconnaître qu'il peut être difficile de recueillir des renseignements à un tel niveau de détail.

³⁹ Dans les normes statistiques internationales, les fournisseurs de services contractuels et les professionnels indépendants sont respectivement dénommés "fournisseurs de services contractuels en tant que salariés d'une personne morale" et "fournisseurs de services contractuels en tant que travailleurs indépendants".

une ventilation complémentaire en catégories pertinentes sera nécessaire pour obtenir un tableau plus complet de la situation. Ces statistiques ne reflèteront qu'imparfaitement les définitions de l'AGCS, mais elles pourraient donner une indication raisonnable du nombre de personnes qui se rendent ou qui sont présentes à l'étranger dans le cadre du commerce des services suivant le mode 4. De plus, elles devraient sans doute n'avoir qu'à subir des ajustements mineurs pour mieux répondre aux besoins d'information liés à l'AGCS.

V. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

62. Le présent document décrit les progrès accomplis en matière de disponibilité des données depuis 2006. Grâce ces progrès, les flux d'échanges de services peuvent être analysés plus finement que ce n'était le cas il y a quelques années (l'addendum traite des tendances du commerce des services et des évolutions récentes des secteurs de services).

63. Quelque 180 économies communiquent aujourd'hui des données agrégées sur le commerce des services. Parallèlement, les chiffres déclarés par celles-ci sont plus détaillés au niveau des différents secteurs de services. Conformément aux recommandations du MSCIS 2002, la ventilation par partenaire commercial progresse également. Au moment de la rédaction de la présente note, une cinquantaine d'économies (pour la plupart développées ou en transition) déclaraient leurs transactions internationales de services par origine et destination. En sus de l'amélioration des statistiques du commerce des services tirées de la balance des paiements, avec la collecte des données FATS devenue obligatoire dans l'UE en 2007, les données de ce cadre statistique sont aussi plus largement disponibles. Pour autant, les séries de données FATS restent diffusées essentiellement par les pays de l'OCDE ou de l'UE, bien que certains pays n'appartenant pas à l'OCDE aient soit entrepris soit expérimenté des enquêtes pilotes. Aux fins de l'analyse, néanmoins, les spécialistes ne disposent souvent que d'une série chronologique et la comparabilité entre pays est souvent entravée par des différences d'ordre méthodologique. En dépit de cette évolution positive sur le plan de la disponibilité des données, il y a encore de nombreux pays en développement qui ne publient pas de ventilation complète par catégorie de service ou par partenaire commercial et la mise en place d'un cadre FATS ne progresse pas de façon patente.

64. Au paragraphe 10 de son Annexe C, la Déclaration ministérielle de Hong Kong évoque le rôle qui incombe à l'OMC, entre autres, dans la fourniture d'une assistance technique ciblée. Le texte précise que "... une telle assistance devrait être fournie pour, entre autres choses, compiler et analyser des données statistiques sur le commerce des services, [et] évaluer les intérêts dans le commerce des services et les gains qui en résultent, ...". Depuis lors, les statisticiens du Secrétariat ont organisé une série de séminaires nationaux sur la mesure du commerce international des services à la demande des Membres. En outre, le Secrétariat a participé à des séminaires conduits en coopération avec d'autres organisations internationales telles que la Division de statistique des Nations Unies (DSNU), l'OCDE, le FMI, la Banque mondiale, Eurostat et plusieurs organisations régionales (voir l'annexe 1 au présent document). Si ces activités ont contribué à la sensibilisation et au renforcement des capacités pour ce qui est de l'établissement des statistiques sur les échanges de services conformément au MSCIS 2002, d'autres progrès sont encore nécessaires sur le plan de la communication de données ventilées par secteur et partenaire dans le cadre des balances des paiements nationales. De surcroît, l'interprétation des statistiques disponibles est rendue difficile par le fait que la documentation qui les accompagne ne fait souvent pas mention des divergences par rapport aux normes internationales (métadonnées). S'agissant de l'activité des filiales étrangères, les pays n'appartenant pas à l'OCDE doivent être encouragés davantage à réaliser des enquêtes pilotes et à élaborer des séries de données FATS. La communication de statistiques sur les modes de fourniture reste inexistante, mais le MSCIS 2010 a contribué à préciser l'interprétation "statistique" du mode 4. Son nouveau chapitre consacré à la mesure de la fourniture internationale des services par mode devrait aider à orienter le développement de ces statistiques.

65. Reste qu'il convient également de noter que si le MSCIS 2010 et l'EBOPS 2010 apporteront plus de précision et de clarté quant à la définition des secteurs de services, des lacunes subsisteront en ce qui concerne ce que des systèmes statistiques comme la balance des paiements ou le cadre FATS peuvent permettre de faire et ce dont les négociateurs commerciaux peuvent avoir besoin. Une des priorités est par conséquent non seulement de mettre en œuvre rapidement le MSCIS 2010, mais aussi de rechercher d'autres sources de données susceptibles de compléter les séries de données existantes sur le commerce des services. Nombre d'économies ont commencé à établir des statistiques commerciales selon les caractéristiques des entreprises ou tentent de le faire. Ces séries de données, qui reposent sur le couplage des registres du commerce avec les registres des entreprises, permettent d'apprécier l'évolution du commerce d'un point de vue microéconomique et présentent de ce fait l'intérêt d'offrir le moyen d'analyser cette évolution sous un autre angle.

66. Quant à la mise en œuvre du MSCIS 2010, plusieurs facteurs clés jouent un rôle important à cet égard. Premièrement, le Manuel doit être enrichi de conseils en matière de compilation, ce à quoi travaille actuellement l'Équipe spéciale sur les statistiques du commerce international des services. Deuxièmement, l'assistance technique apportée par les organismes internationaux et nationaux et les activités bilatérales entre économies doivent être coordonnées pour plus d'efficacité. Troisièmement, les organismes internationaux et régionaux doivent soutenir les initiatives nationales, telles que la réalisation d'enquêtes pilotes. Une étroite coopération entre instances nationales est particulièrement importante pour l'identification d'utilisations potentielles et de sources de données susceptibles d'aider à la mise en place, en premier lieu, d'un cadre statistique FATS. L'idéal serait que ce cadre soit évalué par rapport aux régimes appliqués dans les secteurs de services pour permettre une analyse et un suivi satisfaisants de la libéralisation des échanges.

ANNEXE

Exemples de séminaires, conférences et activités d'assistance technique organisés dans le domaine des statistiques du commerce international des services, 2006-2011	
2006	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Février 2006 Dakar (Sénégal)	Cours régional de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Mai 2006 Taipei (Taipei chinois)	Séminaire national sur les statistiques du commerce international des services
Septembre 2006 Beijing (Chine)	Séminaire international sur le commerce des services
2007	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Avril 2007 Tunis (Tunisie)	Séminaire régional sur les statistiques du commerce international des services
Mai 2007 Islamabad (Pakistan)	Séminaire national de l'OMC sur les statistiques du commerce international des services
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Novembre 2007 Shanghai (Chine)	Conférence sur le commerce des services Deuxième séminaire international sur le commerce des services
2008	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Octobre 2008 Manille (Philippines)	Séminaire/atelier de l'APEC sur le renforcement des capacités en matière de mesure du commerce international des services
Octobre 2008 Beijing (Chine)	Troisième séminaire international sur le commerce des services
30-31 octobre 2008 Mexico (Mexique)	Séminaire international sur la mesure et la promotion du commerce des services
2009	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Mars 2009 Washington, D.C. (États-Unis)	Cours sur le commerce international des services Formation dans le domaine des services (Banque mondiale)
Juin 2009 Durban (Afrique du Sud)	Atelier de la Banque mondiale sur les statistiques du commerce international des services à l'intention des BRIC et d'autres pays
Novembre 2009 Lusaka (Zambie)	Séminaire national sur les statistiques du commerce international des services
Décembre 2009 Rio de Janeiro (Brésil)	Atelier DSNU/CEPALC/IBGE/BCB sur les statistiques du commerce international des services à l'intention des pays d'Amérique latine

Exemples de séminaires, conférences et activités d'assistance technique organisés dans le domaine des statistiques du commerce international des services, 2006-2011	
2010	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Janvier 2010 Le Caire (Égypte)	Réforme et négociations en matière de commerce des services dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Institut de la Banque mondiale)
Février 2010 Vienne (Autriche)	Réforme et négociations en matière de commerce des services dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Institut de la Banque mondiale)
Mars 2010 Kuala Lumpur (Malaisie)	Séminaire national sur les statistiques du commerce international des services
Novembre/ décembre 2010 Kunming (Chine)	Cinquième séminaire international sur le commerce des services
Décembre Hanoï (Viet Nam)	Atelier sur les statistiques du commerce international des services: défis et bonnes pratiques, à l'intention des pays de l'Asie du Sud-Est
2011	
Genève	Participation régulière aux cours de politique commerciale – Statistiques du commerce des services de l'OMC
Janvier 2011 Mascate (Oman)	Atelier régional sur les statistiques du commerce international des services (pays arabes)
Janvier 2011 Maurice	Atelier COMESA/Secrétariat du Commonwealth sur les statistiques du commerce international des services